

S O M M A I R E

7	CHAPITRE 1 : Le domaine d'application du guide
9	CHAPITRE 2 : Système de bardage rapporté traditionnel, non traditionnel et certification associée
9	1. Définition du bardage rapporté
10	2. Bardage rapporté traditionnel et non traditionnel
15	3. Place et intérêt de la certification
17	CHAPITRE 3 : Définition et principe de pose de l'ossature métallique
17	1. Structures porteuses
19	2. Chevilles
25	3. Ossatures métalliques
40	4. Isolants
45	CHAPITRE 4 : Éléments de peau de bardage rapporté non traditionnel et mise en œuvre
45	1. Cas des dalles rainurées
46	2. Fixation par agrafe
47	3. Fixation invisible
48	4. Fixation traversante
50	5. Fixation traversante sur une rive et emboîtée sur l'autre
52	6. Système d'ITE entre bardage rapporté et ETICS
53	CHAPITRE 5 : Performance thermique des bardages rapportés
53	1. Principe
54	2. Impact thermique des différents composants du bardage rapporté
59	3. Mise en œuvre de l'isolant
60	4. Conclusion
63	CHAPITRE 6 : Traitement des points singuliers
63	1. Définition
65	2. Arrêt haut
69	3. Arrêt bas
71	4. Angle sortant
74	5. Angle rentrant
75	6. Joint de dilatation
76	7. Arrêt latéral
78	8. Encadrement de baie

83	CHAPITRE 7 : Pose en zones sismiques
83	1. Contexte réglementaire
84	2. Description
87	3. Justification des systèmes de bardage rapporté non traditionnels
89	ANNEXE 1 : Protection contre la corrosion
89	1. Définition des atmosphères extérieures
90	2. Protection anticorrosion des ossatures
93	3. Protection anticorrosion des pattes équerres
95	4. Compatibilités électrochimiques
97	Glossaire
99	Réglementation, normes et autres documents de référence
99	1. Textes législatifs et réglementaires
102	2. DTU – normes
104	3. Autres documents de référence
105	Index

6. Système d'ITE entre bardage rapporté et ETICS

Les plaques supports sont fixées sur l'ossature métallique par l'intermédiaire de fixations traversantes.

Les jonctions de plaques sont généralement traitées par des joints entre plaques.

Les plaques reçoivent après leur pose un sous-enduit mince, armé d'un treillis de fibre de verre, puis une finition (enduit de finition ou un revêtement collé).

■ Attention

Ce type de procédé de bardage rapporté non traditionnel relève des compétences des Groupes Spécialisés n° 2 (bardage rapporté), n° 7 (enduit sur isolant) et n° 13 dans le cas où la finition est un parement collé conforme au NF DTU 55.2 (système collé). L'Avis Technique évalue la durabilité de ces procédés de bardage rapporté, ainsi que les principes de mise en œuvre.

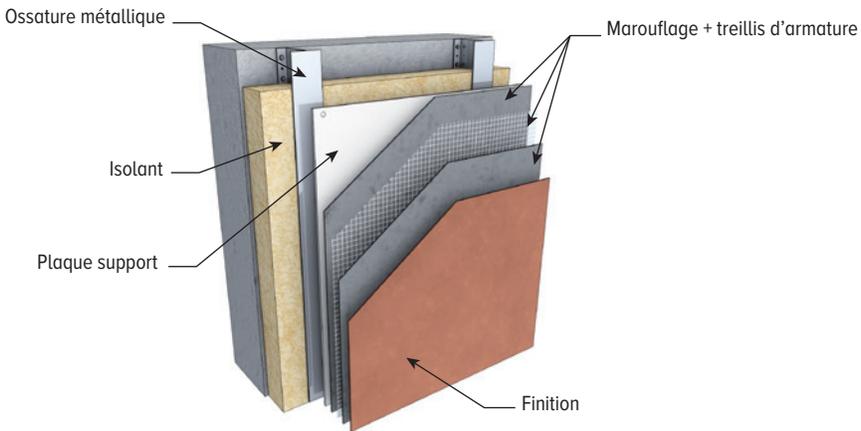


Figure 51 : Exemple de système d'ITE entre bardage rapporté et ETICS

3. Mise en œuvre de l'isolant

3.1 Généralités

Pour tous les types d'isolant et quelle que soit leur mise en œuvre, les panneaux doivent être bien jointifs pour garantir une continuité de l'isolation.

Il est important de veiller à ce que l'épaisseur de la lame d'air ventilée sur l'extérieur soit au moins égale à 20 mm.

3.2 Première configuration

Cette mise en œuvre est la plus souvent rencontrée. Elle garantit une largeur de lame d'air au moins égale à 20 mm.

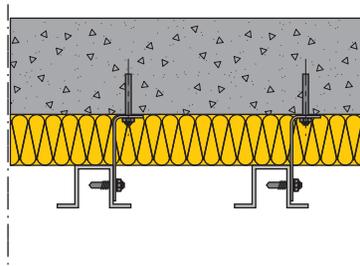


Figure 58 : Première configuration. Isolant posé derrière les montants d'ossature

3.3 Deuxième configuration

Cette configuration est optimale si les deux couches d'isolant thermique sont croisées (une couche posée horizontalement, l'autre posée verticalement). Dans tous les cas, les joints doivent être décalés entre les deux couches.

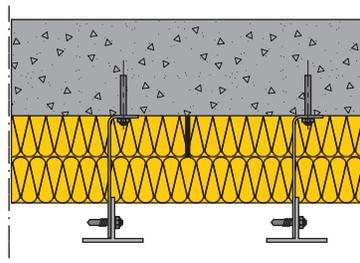


Figure 59 : Deuxième configuration. Isolant posé en deux couches superposées

8.3 Appui de baie

■ Recouvrement et ventilation

Les cotations r , d_1 , d_2 (voir figure 64) à respecter sont données dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Cotation à respecter pour l'appui de baie

		r	r/d_1	d_2
Hauteur	≤ 24 m	≥ 50 mm	$\leq 2,5$	≥ 25 mm
	> 24 m	≥ 100 mm	$\leq 2,5$	≥ 25 mm
Front de mer		120 à 150 mm	$\leq 2,5$	≥ 25 mm

Ces cotations sont présentées à titre indicatif et correspondent à un minimum à respecter. Elles devront être augmentées en tenant compte des tolérances de pose.

■ Jonction appui/tableau

Afin d'assurer l'étanchéité à l'eau et le drainage de l'eau, la jonction appui/tableau est à traiter avec précaution.

La bavette doit présenter une pente minimale de 10 % permettant de rejeter l'eau vers l'extérieur. Un relevé vertical de la bavette derrière le revêtement en jonction appui/tableau permettra le drainage de l'eau vers l'extérieur.

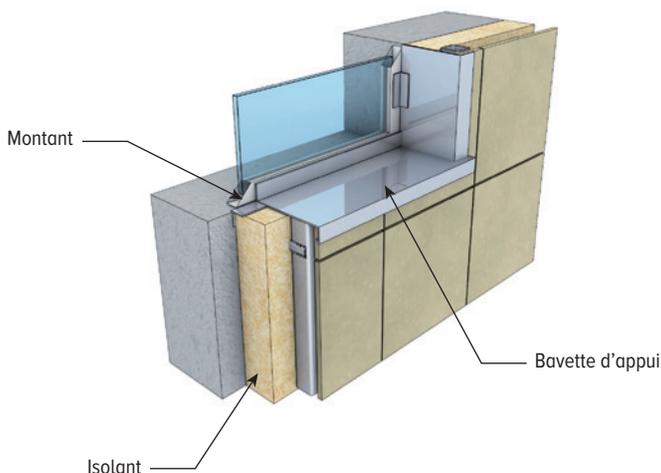


Figure 82 : Jonction appui/tableau

■ Charges statiques

La bavette d'appui de fenêtre doit respecter le critère suivant : sous 100 kg répartis sur 28 cm², pas de déformation instantanée supérieure à 2 mm et déformation irréversible négligeable.